

In memoriam Hélène Georger-Vogt 1926-2014

Archiviste - historienne, chevalier des Arts et des Lettres

Hélène Georger-Vogt nous a quittés le 14 juillet 2014, à l'âge de 88 ans. Ses obsèques ont été célébrées en la chapelle Saint-Laurent de la Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg.

Elle était membre de notre société d'histoire depuis son origine. Elle est devenue responsable de la gestion des archives de la Maison De Dietrich en 1981 et s'est consacrée à l'inventaire du fonds, à la transcription et à la traduction de nombreux documents. Elle a effectué un travail essentiel pour les historiens et chercheurs, en particulier ceux de notre société, dont elle a facilité la rédaction d'articles qui enrichissent nos publications. Elle y a consacré 30 années.

Extrait du bulletin fédéral des sociétés d'histoire et archéologie d'Alsace n°133 de septembre 2014 :

« Née à Strasbourg le 4 juin 1926, Hélène Georger-Vogt était une érudite, passionnée d'histoire et de recherches archivistiques. A la mort de son père elle interrompt ses études qu'elle reprend en 1973, cumulant cours du soir, cours par correspondance et à l'université, sans négliger la musique et le chant choral. Sa vocation de sauvegarder les valeurs ancestrales par l'étude des textes anciens l'a amenée tout naturellement à se consacrer aux archives. Elle a appris la profession d'archiviste, à la source, aux Archives municipales de Strasbourg de 1972 à 1980.

A la demande de l'ancien Bundespräsident Richard von Weizsäcker, elle a étudié en 1986-1987 les ancêtres strasbourgeois des Weizsäcker et présenté ses travaux à Bonn.

Elle a aussi participé à l'inventaire de plusieurs fonds

d'archives privées dont celles de de Turckheim et celles de Grunelius.

Elle collabora au Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne dont elle rédigea plus d'une soixantaine de notices (de Adelsheim à Wieger).

Infatigable chercheuse, elle disait elle-même que les « moteurs » de son dynamisme sont : vouloir dominer le sujet ou acquérir les connaissances nécessaires, se reposer d'un travail en se lançant dans un autre.

Tous ceux qui ont travaillé avec elle sont unanimes pour évoquer sa compétence, sa gentillesse. Elle ne manquait jamais d'indiquer aux chercheurs des pistes possibles pour leurs travaux, avec finesse et minutie, leur signalant tout document qu'elle trouvait encore, même longtemps après le premier échange. »

En 2006 – Hélène Georger-Vogt invitée pour ses 80 ans par l'association des amis de De Dietrich

Bernard Rombourg avec qui elle a souvent travaillé.

Bouquet offert par la SHARE à cette occasion



Archives : SHARE

SÉBASTIEN STOSKOPFF (1897-1957)
LES CINQ SENS DU LÉTÉ, 1933
Huile sur toile
Strasbourg, Musée de l'Œuvre Notre-Dame
Photo : A. Pilsson

Monsieur Salen,

En rangeant, j'ai trouvé quelques doubles de photos. Il s'agit de la fête de juin 2006 au moulin - Pour vos archives -

Je suis tenaillée par la présentation de Dietrich 9/ Internet et les fautes qui y paraissent.

Votre prochaine parution Histoire de Reichshoffen - église - par Mr. Nicolas, fera office d'Alsatique. Bravo.

MUSÉES DE LA VILLE DE STRASBOURG

Sincèrement
Hélène Georger-Vogt

Ci-contre, une des dernières correspondances d'Hélène Georger-Vogt, en janvier 2013, qui montre tout l'intérêt qu'elle portait encore à nos publications. Elle fut encore récemment sollicitée à propos de l'article de Jean Salesse sur le voyage de Gilbert Romme et du prince Paul Stroganoff en 1787 et celui de Jean-Claude Nicola sur l'église Saint-Michel de Reichshoffen.

L'article qui suit est un exemple du travail effectué par Hélène Georger-Vogt sur le classement des archives De Dietrich et la transcription de certaines d'entre-elles.

La Révolution à Strasbourg

Le sac de l'Hôtel de Ville de Strasbourg

Actuellement chambre de Commerce

Récit de ce qui s'est passé à Strasbourg en juillet 1789 – Relaté par Philippe-Frédéric de Dietrich en septembre 1789

Philippe-Frédéric de Dietrich est le premier Maire constitutionnel de Strasbourg

Chronologie des événements à Paris à la même époque.

- 27 juin : Le roi cède aux revendications, renonce aux trois ordres et accepte l'assemblée constituante.
- 9 juillet : Proclamation de l'Assemblée constituante
- 11 juillet : Renvoi de Necker. Mécontentement, agitation dans Paris
 - Joseph-Gilbert du Motier, marquis de La Fayette présente un projet de déclaration des Droits de l'Homme à l'Assemblée constituante.
- 12 juillet : Harangue de Camille Desmoulins au Palais-Royal.
- 13 juillet : Formation d'une municipalité et d'une garde bourgeoise à Paris.
- 14 juillet : Prise de la Bastille
- 15 juillet :
 - à la suite de la formation de la première Commune de Paris, Bailly en devient le premier maire.
 - Le commandement de la Garde nationale de Paris est confié au marquis de La Fayette.
- 16 juillet : Necker est rappelé dans ses fonctions
- 17 juillet : Louis XVI à l'Hôtel de ville de Paris ; adoption par Louis XVI de la cocarde tricolore.
- 18 juillet : Début de l'émigration avec le départ des grandes familles du royaume (Condé, Artois, etc.).
- Événement du 19 Juillet 1789 : émeute à St Germain, les membres d'une députation de l'Assemblée nationale à genoux devant le peuple pour le fléchir et arracher à la mort le nommé Thomassin



Emeute à St Germain le 19 Juillet 1789

Document BNF

source : Gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Gravure aquarellée de J. Hans - BNU de Strasbourg



- 4 août : Abolition des privilèges et du système féodal.
- 26 août : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis l'entrée solennelle de M. de Dietrich, lorsqu'une dépêche des députés de Strasbourg, lue au conseil le 20 juillet, annonça la prise de la Bastille. Cet événement allait avoir son contrecoup immédiat en Alsace, comme dans tout le reste de la France ; mais à Strasbourg, l'explosion populaire, depuis longtemps préparée, fut plus violente, « je dirais, plus originale, si je ne répugnais à employer cette expression pour caractériser des scènes d'un désordre hideux et d'une dévastation gratuite ».

Le sac de l'Hôtel de ville le 21 juillet 1789, actuellement Chambre de Commerce.

Récit de Philippe-Frédéric de Dietrich

Transcrit par Hélène Georger-Vogt

ADD 95/2/1

Dimanche 19 juillet 1789

Depuis longtemps, la bourgeoisie de Strasbourg paraissait supporter impatiemment les impositions établies par son Magistrat, soit pour acquitter son abonnement avec le Roi, soit pour faire face aux dépenses qu'entraînent les charges multiples que la ville doit remplir. Les droits sur les consommations et particulièrement sur celle de la viande, avaient plus que tous les autres, causé les plaintes du peuple. La fermentation qui l'agitait n'attendait plus que l'occasion d'éclater. Les nouvelles reçues ce matin de Paris ont accéléré cette explosion.

Quelques ouvriers ayant paru dans les rues avec des cocardes, le magistrat s'assembla, et fit afficher et publier une ordonnance de S.M. qui défend à toute personne qui n'est point au service, de porter des cocardes, épaulettes ou autres marques de l'uniforme militaire.

Cette défense ne fit qu'augmenter le nombre de ceux qu'avaient pris la cocarde, mais la journée se passa fort tranquillement.

Vers les neuf heures du soir, quelques particuliers illuminaient leurs maisons, des jeunes gens allumèrent un grand feu à la Place d'Armes et l'officier qui commandait dans la ville pensa qu'il serait plus prudent de ne point arrêter ces espèces de réjouissances publiques, dont les auteurs n'annonçaient aucun dessein dangereux, que de les empêcher.

Douze heures et demies cependant, le peuple abandonna le feu de la place d'Armes et courut en foule à la maison de Mr. Lemp, Ammeister, contre lequel il était depuis longtemps fort animé. Bientôt les fenêtres de sa maison furent brisées, ses portes enfoncées et il serait devenu la victime de la fureur des séditieux, si M. de Klinglin¹ ne fut survenu et n'eût été assez heureux pour apaiser le peuple et l'engager à se retirer. Il plaça une garde à la porte de M. Lemp, et le reste de la nuit fut tranquille.

Le Lundi 20

Une inquiétude générale se fit remarquer parmi le peuple dans toute la matinée. Vers 4 heures du soir, il s'assembla sur la place de l'Hôtel de Ville : il y fit des amas de pierres, et commença bientôt à les lancer contre les croisées de ce bâtiment qui furent cassées en peu de temps. Cependant, le Magistrat qui était alors assemblé à l'Hôtel de Ville, fit demander aux bourgeois ce qu'ils désiraient. Ceux-ci répondirent qu'ils voulaient que le Magistrat consentit à tous les articles portés au cahier de doléances de la ville de Strasbourg, et qui touchaient l'organisation du magistrat ainsi que les impositions supportées par les bourgeois. Du nombre de ces demandes était celle qui tendait à ce que l'octroi ne fut point renouvelé. Le Magistrat souscrivit à tout, et le peuple se retira, on arrêta que l'on ferait le lendemain des illuminations pour célébrer la réunion du Magistrat et du peuple.

Le mardi 21

La nuit s'était passée fort tranquillement. Mais on a répandu le matin dans la ville que le Magistrat avait annoncé le projet de se rétracter. Ces bruits renouvelèrent la fermentation qui n'était point encore entièrement calmée. Le peuple se plaignit de ce que le magistrat n'avait point fait afficher une diminution sur le prix de la viande aussi forte qu'il s'y était engagé, et vers les quatre à cinq heures du soir, il se porta encore vis à vis l'Hôtel de Ville, armé de pierres, de haches et de marteaux. Il commença par casser les fenêtres, quelques uns plus hardis enfoncèrent, bientôt après, les portes, tandis que d'autres s'emparant des échelles apportées pour préparer l'illumination de l'Hôtel de Ville, escaladèrent les murs. On entre aussitôt en foule dans l'Hôtel de Ville, on brise toutes les armoires, on arrache toutes les boiseries, on jette par la fenêtre tous les papiers que l'on rencontra, tous les meubles, les tableaux, les livres, on force les caisses, on pille l'argent qu'elles contiennent, enfin, l'aveugle fureur du séditieux n'aurait épargné la Chambre des Contrats, le dépôt des titres de toutes les familles de la province, si on ne fut parvenu à leur faire quitter prise, en faisant monter dans les salles de l'Hôtel de Ville, deux compagnies de grenadiers d'Alsace, le Régiment qui porte ce nom ayant été rangé avec tout le reste de la garnison sur la place de l'Hôtel de Ville et à toutes les avenues qui pouvaient y conduire, dès le commencement de l'émeute.

Forcés d'abandonner les salles de l'Hôtel de Ville, les mutins se rendirent dans les caves, enfoncèrent les tonneaux, et se trouvèrent bientôt dans le vin jusqu' aux genoux. Des

seaux d'incendie leur servirent de verres, ils se gorgèrent de vin et quelques uns se noyèrent dans celui qu'ils venaient de répandre.

D'autres se sauvèrent emportant avec eux l'argent qu'ils avaient jeté, une partie alla mettre en pièces des voitures qui appartiennent à la ville et qui étaient destinées au service des magistrats.

La nuit étant venue, on illumina toute la ville, non en signe de réjouissance, mais pour parvenir plus aisément à maintenir le bon ordre. Toutes les troupes passèrent la nuit sous les armes.

Les magistrats composant la Chambre des Quinze étaient surtout en but à la fureur du peuple, les maisons de plusieurs d'entre eux devaient être brûlées ou pillées, on les entoura de fortes gardes, et on mit également une assez nombreuse auprès de la Tour aux Pfennigs, qui est le dépôt général des fonds de la ville. On ne put cependant pas empêcher que les maisons de deux magistrats de la Chambre des Quinze ne fussent pillées.

Il n'y a eu personne de tué dans tous ces mouvements que ceux qui se sont noyés dans les caves de la ville. On a, dit-on, tiré un coup de fusil sur un officier d'artillerie pendant que sa compagnie dissipait une troupe de mutins, mais on n'a pas découvert d'où il partait.

On évalue à 100 000 écus la perte faite par la ville, tant en argent qu'en meubles et en vin. On craint en outre qu'un grand nombre de titres appartenant à des particuliers et déposés dans les caves ne soient perdus. On a employé des soldats à ramasser toute la nuit les papiers qui ont été jetés sur la place et ils ne finiront pas demain dans la journée de les enlever, tant la quantité en est prodigieuse.

Le mercredi 23

Toutes les tribus viennent de s'assembler, elles ont arrêté de former une milice bourgeoise à laquelle M. de Rochambeau n'a voulu accorder que le sabre, et a ordonné de prendre, pour signe de ralliement, une écharpe blanche au bras, au lieu de la cocarde qui aurait pu confondre cette milice avec les troupes de la garnison, elle fait très exactement la patrouille, tantôt seule, tantôt avec les régiments de la garnison qui lui cède le pas.

Il y en a une partie, qui se porte au moins à 600 hommes, et qui est à cheval. Elle a déjà arrêté un grand nombre de séditieux, et on assure qu'il y en aura demain un de pendu. Le calme est rétabli, mais on craint que le parti qui sera pris par le Magistrat relativement aux séditieux qui ont été arrêtés, ne le trouble de nouveau, chaque tribu paraissant disposée à empêcher que l'on n'exécute quelqu'un qui lui soit attaché.

Tous les gens honnêtes ont arboré l'écharpe blanche et je la porte moi-même.

¹ Maréchal de camp baron de Klinglin : Lieutenant du roi faisant fonctions de gouverneur de 1789 à 1791. « Le commandement de la place de Strasbourg était confié, en juillet 1789, au baron de Klinglin, fils de ce prêteur royal de triste mémoire qui avait payé de son honneur et de sa vie des malversations impudentes, longtemps impunies, mais à la fin dévoilées par quelques hommes de cœur. Une haine implacable contre les magistrats républicains, cause unique de la chute du prêteur, dévorait Klinglin, qui caressait les passions de la populace abjecte, et ne reculait point, pour assouvir sa vengeance.



Tableau du musée historique de Strasbourg

Il voyait surgir à ses côtés un rival dans la faveur populaire, et comptait sans doute le discréditer, en montrant son impuissance à calmer et à arrêter les fureurs de la foule. En fallait-il davantage pour pousser une nature rancuneuse dans la voie où le commandant de Strasbourg cherchait une double satisfaction pour son amour-propre malade et son cœur ulcéré. Dans les journées néfastes de juillet 1789, rien ne contrebalançait l'influence occulte du commandant de la place de Strasbourg. L'arrivée de M. de Dietrich était de date trop récente, et ce magistrat n'avait pas encore conquis la faveur et la confiance dont il allait jouir six mois plus tard. Au-dessus de Klinglin dans la hiérarchie militaire, le gouverneur de l'Alsace, le comte de Rochambeau, avait peu ou point d'autorité ; il venait à peine de prendre le commandement des troupes, ne connaissait point le pays et subissait, sans aucun doute, les insinuations malveillantes du baron de Klinglin contre la haute magistrature locale. Espérait-il que la destruction des archives municipales ferait disparaître les protocoles, témoins muets, mais irrécusables de l'action désastreuse que son père avait exercée sur l'ancienne magistrature ? ».

Source : Biographies alsaciennes BNPA.